

## **30<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant**

### **La FCPE 31 lutte pour garantir à chaque enfant**

#### **la sécurité de grandir et d'apprendre.**

Chaque jour les parents de la FCPE 31 constatent combien la situation est maltraitante pour les enfants dont les familles sont dans la précarité et déplorent les effets des menaces d'expulsion et les expulsions de ces familles en dehors mais aussi pendant la trêve hivernale.

À Toulouse, la FCPE 31 est aussi tout particulièrement attentive à la situation des familles d'exilés que les pouvoirs publics déboutent du droit d'asile et rejettent dans la rue sans solution d'hébergement, dans la précarité la plus extrême.

**La FCPE 31 rappelle que l'école accueille TOUS les enfants** et que nous devons faire le nécessaire pour leur épargner ces situations de fragilité qui peuvent être traumatisantes.

**La FCPE 31 s'oppose aux expulsions et fait barrage à toutes formes de maltraitance.**

La FCPE 31 exprime son inquiétude sur les conditions d'apprentissage pour ces enfants et appelle les pouvoirs publics, les institutions, les collectivités territoriales à se mobiliser pour leur garantir la sécurité de grandir et d'apprendre.

Alors que le gouvernement a lancé son « plan pauvreté », comment comprendre la future réforme de l'Éducation prioritaire qui laisse aux seuls recteurs la décision d'attribution des moyens, comment comprendre la baisse de moitié des fonds sociaux des établissements (30 M€ en 2020 contre 50M€ en 2019), comment comprendre la dégradation des conditions de vie de nos étudiants.

Dérogação aux rythmes scolaires, réformes des lycées, suppression de la labellisation « Éducation prioritaire », l'Éducation n'est plus nationale. Le pilotage territorial de la politique éducative en fonction notamment de l'indice social ne garantit plus l'égalité des territoires en laissant aux seuls recteurs la distribution des moyens auxquels sont sensibles les puissances politiques locales. Sur le terrain, ce n'est pas à coup de statistiques que les moyens sont attribués mais en fonction des rapports de force.

**La FCPE 31 rappelle donc que, dans les zones qui accueillent les populations fragiles et en situation de précarité, il faut une présence forte de l'État**, des enseignants motivés et formés dans des classes à taille humaine, des aides à la scolarité adaptées pour les enfants à besoin particuliers, enfants marqués par le handicap comme enfants ne parlant pas encore la langue française, et une prise en compte bienveillante des parents de ces enfants.

